

RW/E04/2025/4516/14244/9

Lot 9

- En raison de la sensibilité des sols à la compaction, la vidange se fera uniquement par les layons et chemins de débardage matérialisés sur le terrain. Les engins de débardage ne pourront les quitter. Les arbres seront abattus en direction des layons et chemins de débardage et seront, si nécessaire, débusqués au câble ou à l'aide du grappin de la grue. - Les grumes seront stockées uniquement sur les aires indiquées par le Préposé forestier. Pour l'aire de stockage située à l'arrière des Etablissements Moulin, l'adjudicataire prendra contact avec le propriétaire pour s'assurer que le stockage et l'accès soient libérés. - Il ne pourra être dérogé à l'alinéa précédent que pour abattre les arbres à câbler ou sortir les grumes inaccessibles par tout autre moyen et uniquement aux conditions suivantes : avec l'accord préalable et exprès du préposé forestier, par temps sec et sur sol porteur, avec un engin adapté et en présence du préposé. - Les houppiers seront laissés sur place. Les houppiers qui entraveraient la circulation sur les voies devront être immédiatement être déplacés sans que la manœuvre n'occasionne de dégâts aux arbres réservés. - Les fossés seront dégagés de tout rémanent au fur et à mesure de l'exploitation. - Le chemin du Prince (chemin privé) devra rester libre durant toute l'exploitation, tout dégât qui y sera occasionné sera réparé sur le champ. Le débardage en travers du fossé bordant le chemin est interdit, la traversée des machines, à vide, se fera uniquement aux points de passage indiqués par le Préposé forestier. - Un chantier de pose de conduite dans le bois est prévu dans le courant de l'année 2026. Si l'exploitation n'est pas terminée à l'entame des travaux, celle-ci sera suspendue durant toute la durée du chantier, le délai d'exploitation sera alors reporté pour une période correspondant à la durée de la suspension.

Nombre d'arbres total	626	--
Volume grumes	297,414	m ³
Volume houppiers	109,000	m ³
Volume total	406,414	m ³
Cube moyen	475	dm ³
Circonférence moyenne	83,578	cm
Surface de coupe	10,374	ha
Contact	VAN RENTERGHEM Benoît, 0477/781458	
Triage	Triage De Tournai Sud	
Propriétaire	Tournai Cpas	
Lieu(x)-dit(s)	Bois de Saint Marc - cpe 4	
Vente	Vente communale et domaniale Mons / Nivelles Mardi 23 septembre 2025 à 09:00 Adresse non fournie	
TVA	2 %	--

Certification PEFC		Oui	--
--------------------	--	-----	----

Cat.(cm)	Chêne Amélioration Normal Normal		Chêne Amélioration Déclassé Normal		Chêne Amélioration Sec Normal		Châtaignier Amélioration Normal Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
45	-		-		-		7	
55	-		-		-		13	
								2,132
65	-		-		-		15	
								2,625
75	-		-		-		31	
85	-		-		-		25	
95	-		-		-		26	
								30,583
105	4		-		-		14	
115	9		-		-		13	
		10,665						19,782
125	8		-		1		10	
135	11		-		-		1	
145	6		-		-		2	
		33,446				0,879		14,503
155	3		-		-		4	
165	5		-		-		2	
175	2		1		-		-	
		20,683		2,608				10,530
185	2		-		-		1	
195	1		-		-		-	
		7,447						2,175
225	1		-		-		-	
235	2		-		-		-	
		14,571						
305	-		-		-		1	
								6,910
Total grumes	54	86,812	1	2,608	1	0,879	165	89,240
Houppiers/Taillis	-	52,000	-	2,000	-	-	-	25,000

Cat.(cm)	Erable Amélioration Normal Normal		Charme Amélioration Normal Normal		Frêne Amélioration Normal Normal		Peuplier Grisard Amélioration Normal Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
45	43		18		1		2	
55	46		17		2		3	
		8,966		3,096		0,334		0,522
65	44		18		-		9	
		7,700		2,754				1,575
75	44		20		2		6	
85	40		9		1		5	
95	17		10		-		5	
		35,950		11,741		0,912		6,150
105	9		3		-		4	
115	1		6		-		3	
		6,743		5,937				5,072
125	2		1		1		-	
135	-		1		1		-	
145	1		1		-		-	
		3,645		2,148		1,878		
155	1		-		-		-	
165	-		-		1		-	
		1,676				1,731		
225	-		-		1		-	
245	-		-		1		-	
						8,696		
Total grumes	248	64,680	104	25,676	11	13,551	37	13,319
Houppiers/Taillis	-	16,000	-	5,000	-	9,000	-	

Cat.(cm)	Tilleul Amélioration Normal Normal		Feuillus Divers Amélioration Normal Normal	
	Nbre	Vol.(m³)	Nbre	Vol.(m³)
45	2		-	
55	2		-	
		0,384		
75	-		1	
				0,265
Total grumes	4	0,384	1	0,265
Houppiers/Taillis	-		-	